



CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Passion sportive, Excellence éducative !

Collez ici
une photo récente

DOSSIER D'INSCRIPTION

DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

SPECIALITE : PERFECTIONNEMENT SPORTIF

MENTION : VOLLEY BALL

(+ UCC baby et mini volley)

SESSION 2016 - 2017

**DOSSIER A RENVoyer AU CREPS PACA SITE DE BOULOURIS
AVANT LE 05/06 ou 15/08/16**

Je soussigné(e) **NOM** _____

Nom de jeune fille _____ Prénom _____

Situation familiale _____

Sexe : M F Nationalité _____

Date naissance _____ lieu/naissance _____ Département _____

Adresse _____

Commune _____ Code Postal _____

Tel _____ Portable _____

E-mail : _____ @ _____

Désire m'inscrire à la formation du DE JEPS VOLLEY BALL

Entourez la bonne date :

➤ **Test du 05 juillet**

➤ **Test du 05 septembre**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis :

Fait à _____ le _____

Signature

Dossier d'inscription

CERTIFICAT MEDICAL

Obligatoire à l'inscription et daté de moins de 3 mois à la date des tests de sélection

Je soussigné, _____ Docteur en Médecine, certifie avoir
examiné ce jour, _____
et avoir constaté qu'il/elle ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement du Volley Ball.

Fait à _____ le _____

Signature	Cachet du médecin

VEUILLEZ PRECISER TOUTE ALLERGIE SPECIFIQUE
ET TOUT MEDICAMENT QUI VOUS EST CONTRE-INDIQUE.

Dossier d'inscription

Les pièces à joindre au dossier

1. La demande d'inscription.
2. Une photocopie du diplôme de secourisme **P.S.C. 1** (*Prévention et Secours Civiques de Niveau 1*) ou autre équivalent.
3. de 18 à 25 ans ⇒ Certificat de recensement et Certificat de participation à la *journée d'appel de préparation à la défense* ou attestation provisoire de participation à cette journée ou attestation individuelle d'exemption
4. **Un certificat médical** de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement du Volley Ball (daté de moins de trois mois à la date des tests de sélection) et établi impérativement sur le formulaire ci-joint.
5. Une copie des diplômes que vous possédez dans le champ du sport et de l'animation (BAPAAT, BEES, BPJEPS, Partie Commune des BEES, diplômes fédéraux...)
6. Une photocopie recto/verso de la **carte nationale d'identité** ou du passeport ou du livret de famille.
7. Une photocopie de la carte de **Sécurité Sociale** mentionnant les droits actuels.
8. Une attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'année 2016/2017, éventuellement : se reporter au paragraphe « **Assurance et protection sociale** ».
9. Une attestation d'inscription à Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi.
- 10.1 photo d'identité (avec votre nom) + 1 photo à coller sur la 1^{er} page du dossier.
- 11.2 enveloppes autocollantes 12 x 16 timbrées (au tarif en vigueur) et libellées à votre adresse.
12. Le questionnaire dûment complété (ci-joint)
13. **1 chèque d'un montant de 20,00 Euros libellé à l'ordre de : AGENT COMPTABLE CREPS PACA, correspondant aux frais administratifs de dépôt de dossier (en l'absence de chèque, le dossier ne sera pas traité). Attention : ce chèque sera encaissé même en cas d'absence aux tests de sélection.**
14. Dossier retraçant votre parcours et votre projet professionnel en vue du test de sélection

QUESTIONNAIRE A REMPLIR ET A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Joindre les pièces justificatives

VOTRE SITUATION AVANT D'ENTRER EN FORMATION

NOM **Prénom**..... **Date de naissance**.....

STATUT A L'ENTREE DE FORMATION:

- Salarié(e)
 - CDI
 - CDD plus de 6 mois
 - CDD moins de 6 mois
 - Agent titulaire de la fonction publique
- Contrats aidés : CUI - CAE, CUI – CIE
 Contrat Professionnalisation, Emploi Avenir
 (préciser).....
- Indépendant, auto-entrepreneur
- Travailleur handicapé
- Retraité
- Sans activité
- Etudiant ou scolaire ou stagiaire
- Demandeur d'emploi
- Bénéficiaire du RSA
- Sportif de haut niveau sur liste ministérielle
- Autres :

Si concerné :

COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR :

Raison sociale :
 Adresse :

 Téléphone :
 Nom du responsable :

COORDONNEES DU POLE EMPLOI OU MISSION LOCALE :

Ville :secteur :
 Nom/ téléphone/mail du conseiller :

 Votre Numéro Identifiant Pôle Emploi
 Avez – vous une prescription : oui non

COORDONNEES DE L'ASSISTANTE SOCIALE :

Ville :secteur :
 Nom et téléphone de l'assistante sociale :

Dernier emploi occupé (même ancien) :

NIVEAU D'ETUDES:

Dernière classe fréquentée :
 Date :

Diplôme obtenu le plus élevé : (y compris diplôme jeunesse et sport)

- Sans « niveau » Brevet des collèges, CQP, BAFA, BAFD
- Niveau V CAP, BEP, BAPAAT
- Niveau IV BAC, BEES 1, BPJEPS
- Niveau III DEUG, BTS, DUT, DEJEPS
- Niveau II Licence, Maitrise, BEES2, DES JEPS, DE DPAD
- Niveau I Supérieur à Maitrise

Précisez les diplômes obtenus :

.....

TYPE DE REMUNERATION ou ALLOCATION :

- A.R.E.
- A.S.S.
- Région (ASP)
- RSA
- Salaire ou Revenu d'Activité
- Sans rémunération
- Autre (précisez)

Diplômes fédéraux (Arbitre, Animateur, Initiateur, Moniteur, Entraîneur...):

.....

Financement de la Formation

<input type="checkbox"/> Les frais de formation sont à ma charge	<p><u>La formation est financée par :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> OPCA (FAF, Fongecif, AGEFOS, Uniformalion...) <input type="checkbox"/> Pôle Emploi <input type="checkbox"/> Contrat de Professionnalisation <input type="checkbox"/> Cap emploi, AGEFIPH <input type="checkbox"/> Région : (préciser laquelle)..... <input type="checkbox"/> Employeur <input type="checkbox"/> Autres (préciser)..... <div style="text-align: right;"> <input type="checkbox"/> Demande en cours (merci de préciser l'organisme) </div>
--	--

Comment avez-vous eu connaissance de la formation ?.....

VOTRE EXPERIENCE ANTERIEURE

En tant que salarié :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

En tant que bénévole :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

En tant que pratiquant :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à _____ Le _____

Informations pratiques

☞ **Comment financer votre formation ?** Les aides à la formation professionnelle - mode d'emploi.

Selon votre parcours et votre situation actuelle au regard de l'emploi, divers organismes peuvent vous aider.

- 1) le coût de la formation peut être pris en charge
- 2) vous pouvez éventuellement être rémunéré.
- 3) Vous pouvez éventuellement être pris en charge pour vos déplacements, votre hébergement, votre restauration.

Principaux dispositifs de prise en charge qui peuvent vous concerner :

▶ **Vous êtes salarié :** ➤ **Contactez votre employeur**

Financement possible directement par l'entreprise ou par l'organisme qui collecte les cotisations à la formation professionnelle de votre employeur.

▶ **Vous êtes demandeur d'emploi :** ➤ **Contactez votre mission locale si vous avez moins de 26 ans ou pôle emploi si vous avez plus de 26 ans**

* certaines formations peuvent être prises en charge par Pôle Emploi. La rémunération est possible selon vos droits ouverts.

* si vous avez achevé un contrat à durée déterminée depuis moins d'un an, vous avez peut-être droit à un Congé Individuel de Formation (CIF-CDD) d'un an : Vous devez faire une demande de prise en charge financière auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé (FONGECIF ou OPCA) dont relève l'entreprise dans laquelle vous avez exécuté votre dernier contrat (**attention : au minimum 3 mois avant l'entrée en formation**).

* vous pouvez également rechercher un employeur pour une embauche en **contrat de professionnalisation**.

▶ **Vous êtes allocataire du RMI ou RSA :** ➤ **Contactez votre Conseil Général**

☞ **Assurance et protection sociale :**

Les stagiaires en formation au CREPS sont automatiquement assurés les jours de formation par l'assurance de l'établissement au titre de la responsabilité civile et de l'assurance de personne. Ceci ne vous dispense pas de votre assurance personnelle.

La couverture assurance maladie est indispensable. Si vous n'êtes pas couvert, contactez votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Dossier d'inscription

Epreuves de sélection : les 05/07 ou 12/09/2016

Attention : PSC1 obligatoire

Les exigences préalables pour accéder à la formation figurent dans l'arrêté du 1 juillet 2008 :

- justifier d'une expérience d'encadrement en volley-ball ou en beach volley (école de volley, jeune ou senior pendant au moins une saison sportive complète).
- justifier d'une expérience de pratiquant en volley-ball ou en beach volley évoluant en compétition pendant un minimum de deux saisons sportives.

Pour cela vous devez fournir :

- une attestation d'encadrement (*délivrée par la structure de rattachement et confirmée par un CTS, ou un cadre fédéral attesté*) validée par le directeur technique national du volley-ball.
- une attestation de pratiquant (*compétitif pendant au moins deux saisons sportives, délivrée par le club et confirmée par la ligue régionale de rattachement*) validée par le directeur technique national du volley-ball.

Dispense :

- brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option «volley-ball» ;
- brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « activités sports collectifs », mention « volley-ball ».
- titulaire du PSC 1 et de l'un des diplômes fédéraux d'éducateur en école de volley-ball (2ème degré), d'entraîneur régional de volley-ball ou de beach volley (2ème degré), d'entraîneur fédéral de volley-ball ou de beach volley
- sportif de haut niveau en volley-ball ou en beach volley inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L.221-2 du code du sport.

LA SELECTION DES CANDIDATS : 3 épreuves :

Objectifs :

- Vérifier la motivation des candidats et leurs implications dans le milieu professionnel ou associatif (*notion de projet personnel et professionnel*)
- Vérifier la capacité des candidats à comprendre, à analyser l'activité et à s'exprimer à l'oral et à l'écrit
- Vérifier la capacité des candidats à encadrer le volley-ball et le beach-volley

Trois épreuves permettront de vérifier ce potentiel de candidature :

- Épreuve écrite (2h): répondre à une problématique dans le champ du volley-ball qui doit permettre de mettre en avant la culture sportive des candidats et leurs capacités d'écriture (base nécessaire à la formalisation et à la structuration de projets et de dossiers divers)
- Épreuve orale (25'): entretien de motivation, un mini dossier retraçant le parcours et le projet professionnel du candidat à fournir
- Epreuve pratique (20'): animation d'une situation d'entraînement au choix du candidat, incluant obligatoirement l'utilisation d'une manipulation de balles de l'entraîneur (technique d'entraîneur)

Coût de la formation et de l'Hébergement

Document informatif sans valeur contractuelle

	TARIF CONCERNANT LA FORMATION
<i>Frais pédagogiques</i>	<p>Tarif de la formation : 8400,00 €</p> <p>Tarif « financement individuel » : 5600 €</p>
<i>Frais administratifs de dépôt de dossier</i>	20,00 €uros

Les coûts de formation seront proportionnellement réduits selon le statut du stagiaire et les aides attribuées.

NB POUR LES CANDIDATS HEBERGES :
 PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, L'INTERNAT DEVRA ETRE LIBERE.
 UNE SOLUTION INDIVIDUELLE SERA ETUDIEE AVEC LES STAGIAIRES EN FORMATION
 EN ENTREPRISE A CES PERIODES.

HEBERGEMENT

(Hébergement en pension complète en chambres de 3 ou 4 lits)

- L'hébergement est possible au CREPS, mais le nombre de places est limité.
- Priorité sera donnée aux candidats qui ont déclaré dès l'inscription leur intention d'être hébergés et qui s'engagent sur la durée complète de la formation.
- Parmi ces candidats prioritaires, l'éloignement du domicile habituel et la possession d'un moyen de locomotion seront pris en compte.
- En cas d'impossibilité, des solutions externes seront recherchées.

NB : Le CREPS se réserve le droit d'exclure tout stagiaire dont le comportement ne serait pas satisfaisant.

☛ <u>TARIFS</u> :	Pension complète (par jour)	33,00 €
	Repas seul	7,90€